

Domaine	Design
Filière	Master en Architecture d'intérieur
Titre du module	Master Thesis théorique
Type de module	Module spécifique à la filière - Module obligatoire *
Code	MAIMTT1
Type de formation	Master
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé 90 ECTS, soit l'ensemble des modules des trois premiers semestres du plan d'études
Langues principales	Français et anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Les objectifs d'apprentissage du travail théorique de Master thesis sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer sa capacité à élaborer des hypothèses intellectuelles et des questions de recherche pertinentes dans le domaine de l'architecture d'intérieur. Cette capacité implique une pensée critique, la résolution de problèmes et des compétences analytiques afin d'identifier les lacunes dans les connaissances existantes et de proposer des idées novatrices. 2. Acquérir des compétences dans l'utilisation et la reconnaissance de toutes les formes de technologie pertinentes pour le processus de recherche. Celles-ci impliquent des compétences poussées en matière de rédaction, de méthode de recherche, d'analyse de données et d'utilisation d'instruments tels que les outils bibliographiques, les linkographies ou l'intelligence artificielle. 3. Développer une maîtrise de l'utilisation de formats médiatiques, multimédias ou hypermédias. Cette aptitude inclut la production d'articles, podcasts, pièces de théâtre, films, <i>social media reels</i> ou d'autres formats créatifs et innovants. 4. Développer sa capacité à défendre des idées et des arguments dans le cadre d'une soutenance publique devant un jury, sans le soutien d'aucune technologie autre que l'intelligence humaine. Celle-ci implique des compétences en matière de communication et présentation, ainsi qu'une compréhension approfondie de la recherche et de ses implications.
Contenu et formes d'enseignement	Tutorat personnalisé accompagné de séances de séminaires et/ou de sessions critiques.
Modalités d'évaluation et validation	<p>L'évaluation du travail théorique de Master thesis comprend deux volets : la production médiatique et la soutenance. La combinaison des deux garantit une utilisation transparente de la technologie ainsi que la capacité à produire et à défendre un argumentaire.</p> <p>1. Production médiatique</p> <p>- L'étudiant-e-x doit produire et soumettre avant la soutenance une ou plusieurs formes de médias tels que des articles, podcasts, pièces de théâtre, films, <i>social media reels</i> ou autres formats créatifs et innovants, d'une longueur totale comprise entre 10'000 et 12'000 mots. L'évaluation des documents médiatiques repose sur la qualité du contenu, la correction orthographique et grammaticale pour les textes, l'exactitude de la mention de toutes les formes de ressources et de technologies utilisées dans le processus de recherche (bibliographies, intelligence artificielle, etc.), la cohérence de l'argumentation, l'utilisation appropriée des références, la créativité et la capacité à présenter des idées complexes d'une manière claire et attrayante.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p>

	<p>2. Soutenance</p> <p>L'étudiant-e-x doit démontrer la maîtrise de sa thématique de recherche. L'étudiant-e-x doit ainsi pouvoir défendre son travail oralement, sans support médiatique, en répondant directement aux questions du jury pendant 40 minutes. L'étudiant-e-x est évalué-e-x sur sa capacité à répondre à des questions visant à tester sa maîtrise des concepts et des références utilisés dans son travail, ainsi que sur sa capacité à répondre en un nombre précis de minutes ou de mots.</p> <p>La soutenance est basée sur des questions posées par le jury à l'étudiant-e-x, et non sur une discussion entre les membres du jury (qui a lieu après la soutenance).</p> <p>La note finale est calculée comme la moyenne de la note de la (des) production(s) médiatique(s) et de celle de la soutenance. Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p> <p>La participation aux séances de séminaires et aux sessions critiques est essentielle et obligatoire. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Le jury est composé du tuteur-trice-x de l'étudiant-e-x, d'un-e-x enseignant-e-x du Master en architecture d'intérieur et d'un-e-x expert-e-x externe dans le domaine. La composition du jury est déterminée par la responsable du département et approuvée par la direction de HEAD – Genève.</p>
<p>Modalités de remédiation</p>	<p>Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5).</p> <p>La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai inscrit au calendrier académique.</p> <p>Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
<p>Enseignant-e-x-s</p>	<p>Meriem Chabani, Michael Jakob, Lucia Pietroiusti, Filipa Ramos, Vera Sacchetti, Roberto Zancan</p>
<p>Responsable du module</p>	<p>Javier Fernandez Contreras</p>
<p>Descriptif validé le</p>	<p>18.07.2023</p>
<p>Par</p>	<p>Javier Fernandez Contreras, responsable du Master Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève</p>

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.